

Dossier de presse

Mardi 9 août 2022

Visite presse du chantier jeunes à la Résidence autonomie Les Alpins

Avec les chantiers jeunes, les Grenoblois et les Grenobloises de 16 à 20 ans peuvent participer à une ou plusieurs missions de solidarité dans des domaines variés. Les jeunes volontaires découvrent ainsi l'engagement grâce à un parcours construit. Ils et elles sont accompagné-es par des services de la Ville, de Grenoble-Alpes Métropole et des partenaires associatifs. En proposant un chantier jeunes à la résidence autonomie Les Alpins, la Ville de Grenoble entend créer du lien entre les générations et lutter contre l'isolement des personnes âgées.

LES CHANTIERS JEUNES

Les chantiers permettent à des jeunes par équipe de 5 de découvrir et expérimenter des missions de solidarité chez différents partenaires (Emmaüs, Les Restos du cœur, EHPAD, résidences autonomie, ludothèque, etc.)

En contrepartie, chaque jeune reçoit une indemnité de 21 euros par mission réalisée. La durée d'engagement est de 10 jours (hormis les semaines comportant des jours fériés).

Depuis lundi 8 août, la troisième session des chantiers jeunes a démarré. Elle se clôturera le vendredi 19 août. En juillet, deux autres sessions ont eu lieu : l'une d'une lundi 11 au vendredi Chantiers
jeunes

Pour les vacances d'été:

Réunions d'information:
11 mai - 15h30
18 mai - 18h
1er juin - 18h
Au Transfo

Chantiers

3 sessions:
- du 11/07 au 22/07
- du 25/07 au 05/08
- du 08/08 au 19/08

22 juillet et l'autre du lundi 25 au vendredi 5 août. Prochaine date : du lundi 31 octobre au vendredi 4 novembre. Pour s'inscrire, <u>rendez-vous sur le site de la Ville</u>. Date limite d'inscription: le 14 octobre.

Le mardi 09 août, les jeunes sont à la Résidence autonomie Les Alpins où ils animent des ateliers et partagent un moment de convivialité avec les résidents. Objectif de la mission ? Faire se rencontrer jeunes et seniors autour d'animations, de grands jeux et jeux de société et d'échanges et faire vivre le lien intergénérationnel.

Tout l'été, des chantiers jeunes ont été organisés auprès des personnes âgées. Au total, il y a eu 16 animations dans les Résidences autonomie Le Lac, Saint-Laurent, Montesquieu et Les Alpins ; 6 créneaux dans les EHPAD Saint-Bruno, Narvick, Lucie Pellat et Vigny Musset et 5 animations auprès des PAGI des secteurs 1, 2 et 5 de Grenoble. Les PAGI sont des équipes de proximité à l'écoute des aîné-es et organisent des ateliers de prévention (équilibre, mémoire, gym douce...) des activités de loisirs et de rencontres et accompagnent les personnes âgées dans leurs projets individuels et collectifs.

Les chantiers jeunes auprès des personnes âgées s'accompagnent d'autres actions et dispositifs de la Ville et de son CCAS pour lutter contre l'isolement des personnes âgées.

REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ISOLÉES

Dans une logique de prévention des risques sanitaires liés à des épisodes de fortes chaleurs, le CCAS permet à toutes les personnes fragiles et isolées, personnes âgées ou en situation de handicap de s'inscrire sur le « Registre des personnes fragiles isolées ».

Le « Registre Personnes Fragiles et Isolées » a pour fonction de recenser les personnes fragiles et isolées afin qu'elles puissent bénéficier d'un service de veille et d'alerte en cas de risques majeurs (canicule, covid-19, etc.). Ce recensement repose sur une démarche volontaire.

Ce dispositif, qui constitue un moyen de prévention contre l'isolement, est renforcé en période estivale.

Il s'agit d'un registre nominatif permettant d'assurer notamment une surveillance renforcée des :

- Personnes âgées de plus de 65 ans à domicile
- Personnes en situation de handicap
- Personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail.

Les personnes inscrites sur ce registre sont contactées par téléphone dès qu'un plan d'alerte est déclenché ou que les conditions climatiques se dégradent fortement. Les services du CCAS peuvent être amenés à faire des orientations, à appeler les secours, si la situation le nécessite.

Suite au déclenchement du plan canicule la semaine dernière, toutes les personnes inscrites sur le registre ont ansi été contactées et des conseils leur ont été rappelés comme de boire de l'eau sans attendre d'avoir soif. Au total sur les 3 canicules de l'été, une quarantaine de rappels ont été réalisés par les agent-es du CCAS lorsque les personnes ne répondaient pas la première fois.

LE TRIPORTEUR

Le triporteur est une démarche d' « aller vers » pour recenser les personnes fragiles isolées qui ne fréquentent pas les équipements administratifs et réseaux associatifs.

Depuis le 28 juin, le triporteur du CCAS de la Ville de Grenoble sillonne le territoire grenoblois pour aller vers les personnes fragiles isolées et échanger avec elles, apporter conseils et soutien face aux fortes chaleurs et les inscrire sur le registre des personnes fragiles isolées afin qu'elles bénéficient des services associés. Cette année, cette action se fait à l'appui des aîné-es membres du Conseil des Aîné-es qui résident sur différents quartiers de la Ville et qui ont une connaissance empirique de leur secteur d'habitation respectif.

CARTES POSTALES

En guise de clin d'œil et de petite attention, **Kheira Capdepon**, Adjointe aux Ainé-es, Aidant-es et à l'Intergénérationnel, a rédigé et envoyé des cartes aux personnes âgées inscrites sur le registre pour leur témoigner son soutien en cette période de fortes chaleurs et de canicules. Plusieurs personnes lui ont répondu pour la remercie de cette attention.

EN CHIFFRES

▶ 435 personnes inscrites au « Registre des personnes fragiles isolées ».

▶ 17 actions en triporteur entre le 24 mai et le 08 juillet. Bilan: chacun des 6 secteurs de la ville a été couvert. 317 personnes ont reçu la plquette d'information sur le « Registre des personnes fragiles isolées. »



Triporteur © Ville de Grenoble 2022